

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande du Transporteur relative au remplacement d'équipements liés aux compensateurs statiques au poste de la Chamouchouane (Dossier R-4083-2019)

Objet de la demande

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) a déposé, le 26 mars 2019, une demande pour obtenir l'autorisation requise de la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin de remplacer les systèmes de commande et de protection, les valves à thyristors ainsi que certains équipements connexes associés aux compensateurs statiques du poste de la Chamouchouane (le **Projet**). Une mise en service partielle du Projet est prévue pour le mois d'octobre 2021 et une mise en service finale est prévue en octobre 2022.

Le coût total du Projet s'élève à 46,8 M\$. Il s'inscrit dans la catégorie « Maintien des actifs » visant à assurer la pérennité d'équipements stratégiques au poste de la Chamouchouane à 735 kV.

La demande est soumise en vertu des articles 31(5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), ainsi qu'en vertu des articles 1, 2 et 3 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**).

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie au Transporteur, **au plus tard le 29 mai 2019 à 12 h**. Le Transporteur pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 5 juin 2019 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande, les documents afférents, la Loi, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et le *Règlement* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca